

Conseil régional. La majorité de gauche a validé hier la prolongation d'un an du contrat de projets État-Région. De quoi poursuivre les investissements sans attendre le nouveau contrat qui débute en 2015.

La Région évite une « année blanche » en 2014

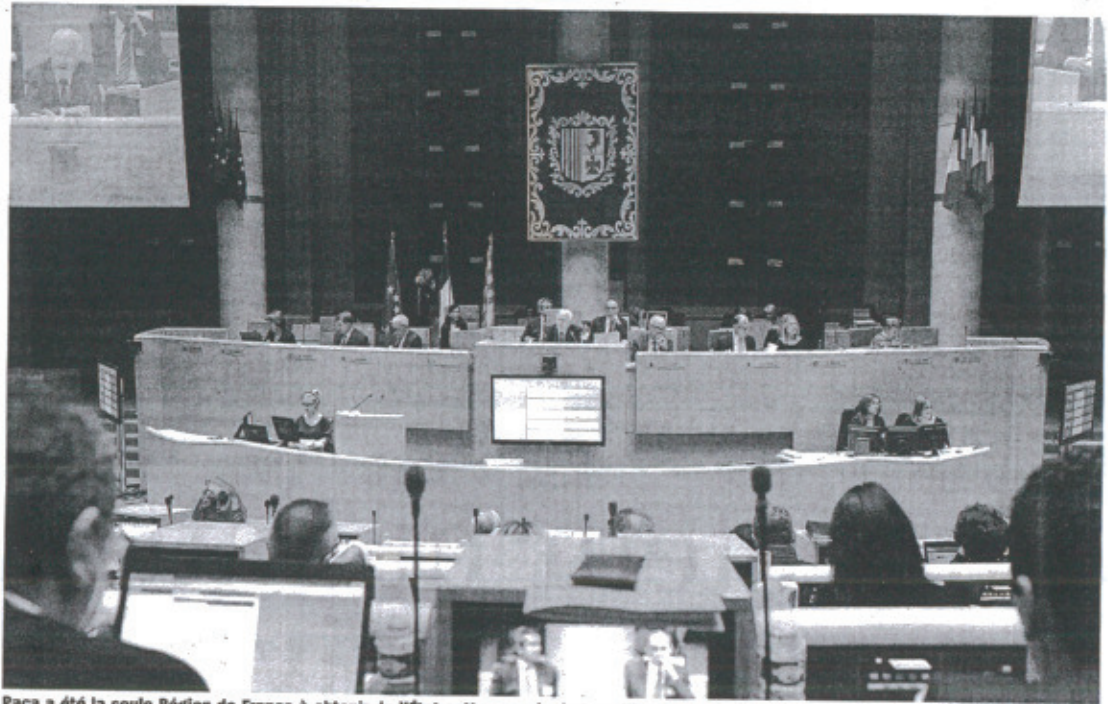
Satisfaction hier sur les bancs de la majorité régionale : réunis en assemblée plénière, les élus ont validé l'avenant au contrat de projets État-Région 2007-2013 pour l'année 2014. Seule la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu ce dispositif de transition pour éviter une « année blanche ».

Autrement dit : des financements d'investissements et de structures partenaires (Parcs naturels régionaux, observatoire régional de la Santé, syndicats mixtes...) représentant plusieurs dizaines de millions d'euros n'attendront pas l'entrée en vigueur du prochain contrat désormais rebaptisé « plan État-Région » en 2015. Actuellement en discussion, celui-ci fait l'objet d'âpres négociations avec un État soucieux de réduire ses dépenses.

« Nous allons travailler d'arrache-pied pour obtenir du gouvernement la pérennisation du financement des structures. Je veux sécuriser les acquis de la négociation pour l'année 2014. Les services de l'État ont pris du retard sur les projets de mobilité mais le Premier ministre m'a indiqué qu'il est lié au report de l'écotaxe », indique en préambule Michel Vauzelle, président PS de la Région. Il juge que le taux de programmation du précédent contrat État-Région, qui avoisine les 90%, conforte l'institution qu'il préside, pour les négociations concernant 2015-2020.

Sans nuance, Richard Galy justifie le vote contre de l'UMP-UDI : « Le rapport que vous présentez en ce début de séance témoigne de l'incapacité de la gauche à Paris tout comme à Marseille de respecter ses engagements [...] L'État recule sur trois projets et n'investira que 49 millions d'euros alors que la Région contribuera à hauteur de 70 millions d'euros. Fini le 50-50, règle intangible de la contractualisation ! », lance-t-il. Vote contre également du FN.

Côté Front de gauche, Nathalie Lefebvre (PCF) indique : « Cette dé-



Paca a été la seule Région de France à obtenir de l'État cette « année de transition ». PHOTO ROBERT TERZIAN

marche initiée par la Région revêt un caractère positif. Les structures partenaires financées sont des outils utiles et représentent 300 emplois », avant de mettre en garde : « Les choix gouvernementaux de réduction de la dépense publique qui président à l'élaboration du prochain contrat de plan État-Région laissent peser une grande menace sur le devenir de ces financements. Nous serons très attentifs ».

Sophie Camard (EELV), en profite pour réclamer l'application de l'écotaxe « qui devait rapporter 1 milliard d'euros » pour financer des projets de

mobilité. Quant à son collègue Jean-Yves Petit, vice-président de Région EELV en charge des Transports, il évoque les problèmes sur les lignes de TER liés à la « maintenance du matériel » qui devraient s'estomper progressivement jusqu'au 18 avril, tout en soulignant l'importance à donner aux projets ferroviaires dans le prochain contrat de plan État-Région.

Soudée, la majorité régionale aura fort à faire cette année pour faire prévaloir ses objectifs sur les logiques d'austérité.

L.P.

1,5 million d'euros de soutien aux LFoundry

Le conseil régional a voté hier une avance remboursable de 1,5 million d'euros destinée à faire face aux dépenses de maintien de l'appareil productif de LFoundry en complément des aides prévues par la communauté du Pays d'Aix et le conseil général des Bouches-du-Rhône. Le rapport présenté par Michèle Trégan (PS) a été adopté à l'unanimité. Parmi les visiteurs : des représentants du collectif des salariés étaient présents à l'invitation de la conseillère régionale du Front de gauche, Anne Mesliand (PCF), qui est intervenue pour porter leur voix dans l'hémicycle en dénonçant notamment « des détournements, des manœuvres spéculatives, et frauduleuses ». « Ce que montre à l'évidence cette histoire et cette mobilisation, à laquelle non seulement nous rendons hommage mais nous nous associons, c'est bien que l'avenir industriel est entre les mains des travailleurs ! », a-t-elle estimé, car « lorsqu'on ne les écoute pas, lorsqu'on les confine

dans la subordination, lorsque les outils de production sont soumis aux stratégies financières, lorsque l'État refuse obstinément de construire la démocratie économique, les conséquences sont dramatiques, pour les salariés, pour la région : dans les seules Bouches-du-Rhône, ce sont près de 7 000 emplois qui sont sur la sellette selon l'UD CGT 13 », a-t-elle rappelé.

De son côté, Philippe Chesneau (EELV), pessimiste sur l'effet des subventions délivrées, choisit néanmoins le vote pour. « C'est parce que je suis un rêveur, un utopiste que je suis favorable à voter 1,5 million d'euros. Afin que demain mes rêves, mes utopies deviennent réalité. Il y en a marre de subir les nuisances des spéculateurs. Il est temps de construire nous-mêmes des solutions », a-t-il insisté avant de demander à Michel Vauzelle de « relancer la commission régionale d'évaluation et de contrôle des aides publiques octroyées aux entreprises ».

L.P.

À savoir

13

« pays » de la région voient leur partenariat avec le conseil régional prolongé d'un an. Ces territoires de projets en milieu rural hérités de la loi Voynet seront amenés par l'acte III de la décentralisation à évoluer vers des « Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux » pour tenter de limiter les distorsions de l'aménagement du territoire promises par la création des métropoles.

Les inondations font déborder la colère

Une série de rapports accordant une aide d'urgence aux sinistrés des inondations dans le Var et les Alpes-Maritimes a été adoptée hier. L'occasion d'un débat sur les élus qui cèdent aux promoteurs pour bâtir en zone inondable. « Nous sommes solidaires des populations qui ont une fois encore payé un lourd tribut à cause de l'inconséquence de certains élus. Il ne faut pas simplement punir les plaies mais mettre ces élus devant leurs responsabilités ! », a tonné Gérard Piel (PCF), président du groupe du Front de gauche. Christian Desplats, son homologue écologiste, appuyant son propos sur un rapport parlementaire sans concession, a appelé à « des sanctions pénales et électorales » contre ces élus. Michel Vauzelle s'est voulu moins vif mais il n'a pas manqué de tacler Pierre-Paul Léonelli (UMP) qui mettait en doute la capacité de la Région à assumer ses engagements.

le conseiller

22.2.14

La Région doit encore négocier avec l'État son contrat de plan pour les transports

Satanés portiques pour l'écotaxe brûlés par les bonnets rouges! Faute des ressources que devait apporter cet impôt sur les transports routiers remis aux calendes grecques, la Région n'a pour l'heure pas d'engagement financier ferme de l'État pour "rendre Paca plus accessible".

Ce point a fait débat lors de la séance plénière du Conseil régional, à l'occasion du vote de la prolongation pour cette année du contrat de plan État-Région. Le montant global de l'enveloppe de l'avenant voté hier par les conseillers régionaux est de 119 millions d'euros, dont 49 apportés par l'État et 70 par la Région.

Michel Vauzelle s'est réjoui de cette prolongation d'un contrat qui devait venir à échéance après 7 années de programmation et éviter une "année blanche".

Les dotations permettent de boucler des dossiers portant par exemple sur l'innovation, la

création d'emplois, la lutte contre les risques naturels ou une meilleure compétitivité des zones rurales. Elles permettent aussi de financer des structures partenaires de la Région comme l'Observatoire régional de la Santé, les stations d'expérimentation agricoles... qui pèsent au total 300 emplois.

Mais l'épine au pied de Michel Vauzelle, c'est bien, sous réserves de négociations encore possibles, l'argent manquant de l'État pour les transports, notamment le ferroviaire.

Le montant à "arracher" à l'État pourrait atteindre 70 millions d'euros.

Le président de la Région se

veut raisonnablement optimiser et ses services mettent en avant que l'essentiel des investissements lourds dans ce domaine a été engagé durant la durée normale du contrat comme par exemple la troisième voie Aubagne-Marseille ou la ligne Carpentras-Avignon.

Mais la droite, qui a voté contre ce dossier, a assuré qu'il y avait un recul de l'État "qui rogne les dotations nécessaires à la Région comme il le fait pour d'autres collectivités". Le FN a fait de même, refusant un "contrat dicté par l'Europe".

Le Front de Gauche et EE-LV ont voté, avec la majorité socialiste, cet avenant au contrat de plan. Mais ils ont regretté un certain désengagement de l'État et souhaité que l'on trouve de nouvelles ressources faute d'écotaxe, par exemple en renégociant à la hausse les redevances versées par les sociétés autoroutières.

Philippe LARUE

plarue@laprovence-presse.fr

Le lourd chantier du train des Pignes

Les Chemins de Fer de Provence (le train des Pignes) ont été évoqués hier. Avec le vote d'un contrat de développement de cette ligne gérée par la Région. Le vice-président chargé des Transports, Jean-Yves Petit, veut "une réouverture complète rapide de la ligne". "L'État le demande : un matelas protecteur sera créé au-dessus de la voie dans le secteur de l'accident du 8 février pour protéger la RN 202 en contrebas. Mais pour ça, on ne peut interrompre le trafic plusieurs mois. Ce serait une catastrophe pour la saison touristique."

Les opérations de levage des rames accidentées débiteront le 27 février, pour 4 jours, afin de réparer provisoirement la voie et faire passer des motrices coincées côté niçois. Cela pour la desserte des gares entre Digne-les-Bains et Annot assurée depuis hier avec une vieille machine diesel. Sur place, le chantier de la route continue même si la falaise menace encore.

La Provence

22.2.04

22.02.2014

PACA Région : inondations et train des Pignes au menu

L'actualité a largement guidé l'ordre du jour du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, hier à Marseille. Les élus ont d'abord voté une aide exceptionnelle de 3 millions d'euros à destination des sinistrés du mois de janvier dans le Var et les Alpes-Maritimes, où deux personnes ont perdu la vie et où une autre est portée disparue.

Si la délibération a fait l'unanimité dans l'hémicycle, nombre d'interventions ont pointé le "bétonnage" des communes et parfois l'inconscience des élus locaux dans l'aménagement de leur commune.

C'est ensuite l'accord-cadre du contrat d'axe des Chemins de fer de Provence, le train des Pignes, qui est venu sur le tapis. Après l'accident récent qui a fait plusieurs victimes, ce dossier visant à pérenniser cette ligne ferroviaire longue de 150 km entre Nice et Digne-les-Bains avec 20 points d'arrêt dans un souci "d'aménagement du territoire" n'a pas manqué d'alimenter les débats. Gérard Piel (Front de Gauche) a relevé que « les services de l'État renâclent à remettre la ligne en service et annoncent une fermeture de 6 mois ». À chaque fois qu'un éboulement se produit sur la route d'Isola 2000, « on ne ferme pas », s'est indigné l'élu qui estime que ce train TER « est une ligne de vie, un lien indispensable entre la Côte d'Azur et les Alpes-de-Haute-Provence ». Jean-Yves Petit (Europe Écologie Les Verts) est allé encore plus loin en soupçonnant les pouvoirs publics de vouloir que la « voie ferrée serve à sécuriser la route ». Autrement dit qu'elle soit le déversoir de la chute des rochers pour éviter qu'ils ne terminent leur course plus bas, sur la chaussée.

La Région et les Pays, un acte de "résistance"

Sur un tout autre chapitre, le président (PS) Michel Vauzelle a prorogé les contrats de pays entre la Région et les 13 territoires (1) concernés en Paca. Au moment de la signature un peu solennelle, Michel Vauzelle a rappelé que le gouvernement précédent envisageait de supprimer les pays, ce qui avait provoqué un "acte de résistance" du conseil régional pour les préserver.

Pour chaque pays, l'ambition est de faire un effort de prospective afin d'apporter de nouveaux services à la population tout en ayant le souci de valoriser les ressources locales. Chaque partenariat entre les pays et la Région se chiffre en plusieurs centaines de milliers d'euros, ce qui pour les territoires en question n'est pas négligeable.

(1) Pays Gapençais : 370 702 euros ; pays Durance Provence : 267 328 euros ; pays Dignois : 386 013 euros ; pays Grand Briançonnais : 441 994 euros ; pays de Haute-Provence : 437 612 euros ; pays Sisteronais-Buëch : 342 640 euros ; pays de Serre-Ponçon Ubaye Durance : 410 012 euros ; pays "Une autre Provence" (à cheval sur la Drôme et le Vaucluse) : 421 491 euros.